

POSTULAT

Auteur PLR, par Géraldine Arlettaz-Monnet et Nicole Carrupt
Objet Des retraités actifs pour le bien de notre jeunesse
Date 05.03.2018
Numéro 3.0381

Le programme gouvernemental présenté par le Conseil d'Etat début décembre 2017 comprend un volet axé sur le renforcement de la cohésion entre les générations.

Un certain nombre de nos jeunes rencontrent des difficultés dans leurs études ou leurs apprentissages. Ils n'ont pas la possibilité ni les moyens financiers suffisants pour palier leurs difficultés académiques en faisant appel à un maître d'appui.

En parallèle les écoles de notre canton peinent à trouver des intervenants disponibles pour partager leur expériences, compétences et qui pourraient donner bénévolement un appui, des formations, cours aux étudiants et jeunes en formation qui demanderaient un appui supplémentaire pour que leurs études se déroulent sereinement.

Sur la base de ce constat, la création d'une interface offrirait une solution pratique et rapide pour répondre aux besoins de soutien des jeunes, par des personnes bénévoles disposant de temps pour cela.

Cette interface, sous forme de plateforme informatique cantonale AVS-Actif permettrait de combler ces manques en donnant la possibilité à toutes les personnes retraitées et disponibles de transmettre leurs expériences et connaissances de manière bénévole, planifiable et organisé.

Cette plateforme recenserait les divers secteurs de l'enseignement et les exigences du monde du travail. Elle offrirait la possibilité d'y publier des demandes de soutiens individuels tout au long de l'année scolaire.

Les personnes à la retraite intéressées à faire des interventions ponctuelles, à aider un jeune en difficulté scolaire ou d'apprentissage, pourraient quant à elles s'inscrire et mettre à disposition leurs savoirs sous la rubrique correspondant à leur profession ou à leurs connaissances.

Les jeunes, les diverses écoles et institutions pourraient accéder rapidement à un large réseau de personnes et ainsi profiter de la riche expérience de nos aînés.

Au-delà de la mise en commun d'un besoin de soutien et d'une réponse en termes de formation, une telle plateforme s'inscrirait parfaitement dans l'objectif gouvernemental de renforcement des liens entre les générations.

Conclusion

Il est demandé au Conseil d'Etat d'étudier la proposition développée ci-dessus, afin de favoriser la création d'une plateforme mettant ensemble les jeunes en début de vie professionnelle et les aînés désireux de contribuer au soutien de notre jeunesse, tout en assurant une certaine égalité des chances face à la réussite d'études et de formations de plus en plus exigeantes.